

Demande d'abonnement Formule mensuelle

Avec Goélan,
recevez votre abonnement
à domicile*

2 formules adaptées qui vont vous
permettre :

• de choisir la formule qui vous convient
le mieux !

Vous préférez payer votre abonnement chaque mois ?

Choisissez la Formule mensuelle !

Vous souhaitez régler la totalité de votre abonnement en
1 ou 2 fois ? **Optez pour la Formule annuelle !**

• de gagner du temps !

Terminées les files d'attente chaque fin de mois, votre
coupon arrive directement chez vous.

• d'être tranquille !

Plus besoin de penser au renouvellement de votre coupon :
il arrive à la bonne date.

• de faire des économies !

Selon la formule choisie, **bénéficiez de 1 à 3 mois
gratuits !**

(*) Le service Goélan n'est pas proposé aux abonnés Joker.

Goélan, 100% gagnant

® Oui, je souhaite bénéficier de la Formule Goélan mensuel par
prélèvements automatiques

Renseignements concernant l'abonné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

Date de naissance :

N° de votre carte d'abonné Pass'

(en cours de validité) :

Type d'abonnement :

® LIBERTE ® AGE D'OR ® JUNIOR ® CAMPUS

1 ou 2 zones :

® AB ® BC ® CD

3 zones :

® ABC ® BCD

Toutes zones :

® ABCD

Renseignements concernant le titulaire du compte

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

Date : le Jour Mois 20 Année

Signature du titulaire du compte

- Merci de remplir également la demande de prélèvement automatique ci-contre
- N'oubliez pas de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (ou RIB)
- Les conditions générales relatives au service d'abonnement à domicile figurent au verso

Les signataires déclarent :

- L'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.
- Après avoir pris connaissance des conditions générales figurant au verso, souscrire
entièrement à leur contenu

Demande de prélèvement

Agrafez le RIB sur cette partie

Nom, prénoms et adresse du débiteur

Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter

Nom et adresse du créancier

SAEML Soléa
BP 3148 - 68063 Mulhouse cedex

Compte à débiter

Codes		N° de compte										Clé	
Etablissement	Guichet											R.I.B.	

A , le

Signature

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules
nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès
du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du
1.4.80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le
permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur
un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement
teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° national d'émetteur 466969

Nom, prénoms et adresse du débiteur

Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter

Nom et adresse du créancier

SAEML Soléa
BP 3148 - 68063 Mulhouse cedex

Compte à débiter

Codes		N° de compte										Clé	
Etablissement	Guichet											R.I.B.	

A , le

Signature

► Formule annuelle

Encore plus avantageux,
pensez à l'abonnement annuel !

Il se présente sous la forme de deux coupons semestriels et se règle en une ou deux fois dès la souscription.



Liberté

2 mois gratuits
soit 339 €*
au lieu de
406,80 €*



Junior

2 mois gratuits
soit 142 €*
au lieu de
170,40 €*



Age d'or

2 mois gratuits
soit 245 €*
au lieu de
294 €*



Campus

3 mois gratuits
soit 196,20 €*
au lieu de
261,60 €*

* Tarifs 1-2 zones au 01/01/2006

Demande d'abonnement formule annuelle

® Oui, je souhaite profiter de la Formule Goélan annuelle payable en une fois. Chèque à joindre à cette demande.

® Oui, je souhaite profiter de la Formule Goélan annuelle payable en deux fois. Le premier versement étant équivalent à 6 coupons mensuels. Il est à joindre avec cette demande d'abonnement. Le second versement^(a) est à faire parvenir avant le 10 du 6ème mois.

Renseignements concernant l'abonné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

Date de naissance :

N° de votre carte d'abonné Pass'

(en cours de validité) :

Type d'abonnement :

® LIBERTÉ ® AGE D'OR ® JUNIOR ® CAMPUS

1 ou 2 zones : 3 zones : Toutes zones :

® AB ® BC ® CD ® ABC ® BCD ® ABCD

A , le





Signature



^(a) Le service Goélan n'est pas proposé aux abonnés Joker.

Caractéristiques des abonnements et justificatifs

à fournir en agence pour l'établissement de votre Pass.

 <p>LIBERTÉ</p>	Pour tous	Photo d'identité + présentation d'une pièce d'identité
 <p>AGE D'OR</p>	Personnes de plus de 65 ans	Photo d'identité + présentation d'une pièce d'identité
 <p>JUNIOR</p>	Elèves de moins de 22 ans jusqu'au bac et apprentis de moins de 16 ans	Pour les moins de 16 ans : Photo d'identité + présentation d'une pièce d'identité Pour les plus de 16 ans : Photo d'identité + présentation d'une pièce d'identité + certificat de scolarité
 <p>CAMPUS</p>	Etudiants non rémunérés, de moins de 25 ans et Apprentis de 16 à 24 ans	Photo d'identité + présentation d'une pièce d'identité + carte d'étudiant ou original du contrat d'apprentissage



Les abonnements sont soumis au principe de tarification zonale. Leur prix est défini en fonction du nombre de zones de circulation.

Retrouvez tous les tarifs sur la brochure « Tarifs 2006 », en agence commerciale ou sur www.solea.info.

Pour en savoir plus :
Allô Soléa 03 89 66 77 77

Ce qu'il faut savoir sur votre service Goélan

(extrait des conditions générales d'abonnement)

ABONNEMENT GOELAN FORMULE MENSUELLE	ABONNEMENT GOELAN FORMULE ANNUELLE
1 • Changement d'adresse	
Envoyez-nous votre nom, nouvelle adresse et numéro de carte d'abonné Pass'. Ces modifications doivent être reçues chez Soléa avant le 15 du mois précédant le mois d'utilisation (cachet de la poste faisant foi).	
2 • Changement de n° de compte ou de banque	
Remplissez un nouveau formulaire d'abonnement à domicile Goélan (demandez-le par téléphone ou dans une des agences commerciales de Soléa) et adressez-le au service Goélan de Soléa, accompagné d'un RIB avant le 15 du mois précédant le mois d'utilisation (cachet de la Poste faisant foi).	
3 • Evolution tarifaire	
Le montant de prélèvement s'effectuera automatiquement au nouveau tarif.	Aucun changement de tarif n'est imputé. Le montant reste celui en vigueur au moment de la souscription, durant toute la durée de l'engagement (1 an).
4 • Paiement	
Prélèvement automatique le 8 de chaque mois pour le mois d'abonnement en cours.	Paiement de l'abonnement annuel en une ou deux fois. Le premier/seul paiement s'effectue au plus tard le 10 du mois précédant le début de l'abonnement annuel. Dans le cas d'un paiement en 2 fois, le deuxième versement doit également être effectué le 10 du mois précédant le second semestre.
5 • Durée d'engagement / avantage	
Après 11 prélèvements consécutifs, le 12 ^{ème} mois d'abonnement est offert*.	Pour un engagement de 12 mois consécutifs • le 7 ^{ème} et 12 ^{ème} mois d'abonnement sont offerts aux abonnés Liberté, Age d'or et Junior* • le 7 ^{ème} , 11 ^{ème} et 12 ^{ème} mois d'abonnement sont offerts aux abonnés Campus* Une durée incompressible de 6 mois d'engagement est exigée pour tous les abonnements annuels.
*Particularités pour les abonnements scolaires. Voir conditions générales.	
6 • Résiliation de contrat	
Informez Soléa par courrier avant le 10 du mois (cachet de la poste faisant foi) pour une prise en compte de la résiliation du contrat le mois suivant.	
Résiliation possible des abonnements annuels, au-delà de la durée d'engagement minimum.	
7 • Suspension de l'abonnement	
Informez Soléa de la période de suspension, soit par téléphone, soit par courrier parvenu avant le 15 du mois (cachet de la poste faisant foi) pour une prise en compte de l'interruption le mois suivant.	
Pas de suspension possible.	
8 • Duplicata	
En cas de perte, de vol ou de destruction de la carte d'abonnement Pass', vous pourrez obtenir un duplicata dans l'une des agences commerciales de Soléa contre la somme forfaitaire de 5 € (tarif au 01/01/06). En cas de perte de vol ou de destruction du coupon mensuel ou semestriel, il ne sera pas délivré de duplicata gratuit, ni procédé à aucun remboursement, quel que soit le motif.	

Les conditions générales d'abonnement Goélan sont disponibles sur www.solea.info ou en agence commerciale Soléa.